



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

titres de séjour

Question écrite n° 897

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre de titres de long séjour délivrés en 2011.

Texte de la réponse

Le nombre de titres de séjour d'une durée de validité de dix ans, cartes de résident, certificats de résidence algérien ou cartes de résident longue durée-CE, délivrés en 2011 s'élevait à 252 539, selon des données encore provisoires. Ce chiffre comprend 29 771 créations de titres et 222 768 renouvellements de titres. A l'exception des ressortissants de la Roumanie et de la Bulgarie qui exercent une activité salariée, les ressortissants des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ne sont pas tenus de solliciter un titre de séjour attestant la régularité de leur séjour. La délivrance d'un titre de séjour de dix ans aux ressortissants étrangers relevant des dispositions du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) est soit subordonnée à une condition de séjour régulier pendant une durée qui, dans le droit commun est au moins de cinq ans (article L. 314-8) soit à des attaches familiales en France après trois ans (article L. 314-9), ou accordée de plein droit à certaines catégories d'étrangers énumérés aux articles L. 314-11 et L. 314-12. Les ressortissants algériens peuvent bénéficier, en application de l'article 7 bis de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié, d'un certificat de résidence de dix ans, après trois ans de séjour régulier ou de plein droit s'ils entrent dans les cas prévus aux alinéas a) à h) de l'article 7 bis précité. La répartition de ces titres entre Algériens, ressortissants communautaires et non communautaires est la suivante :

BÉNÉFICIAIRES	PRIMO-DÉLIVRANCE	RENOUVELLEMENT
Communautaires et assimilés	6 886	10 387
Ressortissants étrangers relevant des dispositions du CESEDA	16 271	135 057
Algériens	6 614	77 324
Total	29 771	222 768

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 897

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2012](#), page 4394

Réponse publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5750